



PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES ET DU DEPARTEMENT DU RHONE

Le préfet

14 AVR. 2008

Lyon, le 10 AVR. 2008

Madame la présidente,

Par courrier en date du 31 mars 2008 adressé à M. RÉGNIER, vous avez souhaité appeler son attention sur les difficultés rencontrées par les centres sociaux du département suite aux dispositions prises en vue du financement des actions sociolinguistiques dans le cadre de la politique de la ville.

L'analyse comparée des demandes de subventions émanant des associations oeuvrant sur ce champ d'intervention a permis d'identifier une absence de cohérence entre les différentes demandes. Ainsi, le ratio coût/nombre de bénéficiaires varie parfois de 1 à 8 selon les dossiers présentés, sans raison apparente. C'est pourquoi j'ai demandé à la direction régionale de l'ACSE de préparer une grille de lecture permettant d'affiner la lisibilité de ces actions. En attendant d'obtenir ces éléments de cadrage fiabilisés, j'ai décidé de ne financer qu'à hauteur de 50 % les projets présentés et de conditionner le financement complémentaire à un nouvel examen au mois de juin, selon le nouveau cahier des charges en cours d'élaboration.

Je tiens à préciser que la décision d'élaborer une nouvelle grille de lecture des actions à caractère social et linguistique ne présente aucun lien avec le plan d'apprentissage du français que j'ai lancé en octobre 2007 ni avec les réserves présentées initialement par votre Fédération. Je me réjouis par ailleurs de constater que certains centres sociaux du Rhône sont prêts à ouvrir des ateliers de préparation au diplôme initial de langue française (D.I.L.F.)

Vous évoquez les conséquences en terme de visibilité qu'aurait la mise en place d'un référentiel en cours d'année civile. Je tiens à préciser à cet égard que la nouvelle lecture par les services concernés au vu de la nouvelle grille s'effectuera sur la base des actions présentées initialement en début d'exercice 2008 sans qu'il soit nécessaire pour les porteurs de reformuler leurs projets.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques GÉRAULT

Madame Michèle DESCAMPS
Présidente de la Fédération
des Centres sociaux du Rhône
138, cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE